

CHAPITRE XX.

CATHARTICA , les PURGATIFS.

L'ON nomme ainsi les médicamens qui évacuent les intestins par en bas , ou qui , pour me servir du langage ordinaire , favorisent et excitent l'évacuation par les selles ; ce que nous appellerons purgation , lorsque l'évacuation sera un peu considérable.

Cette évacuation doit toujours être produite par l'augmentation du mouvement péristaltique des intestins de haut en bas ; différens états du système peuvent occasionner cet effet sans aucun médicament , tels que la suppression de la transpiration , l'application du froid aux extrémités inférieures , et quelques autres circonstances dont nous ne parlerons pas davantage ici , pour nous occuper uniquement de l'évacuation dont nous venons de faire mention , qui est produite par certaines substances directement appliquées sur les intestins même ; et ces substances constituent strictement les Purgatifs dont nous allons parler.

La première chose à observer , et que l'on a observée de tout temps à l'égard de ces substances , c'est que les médicamens dont l'on fait usage , produisent cette évacuation avec différens degrés de force ou de puissance ; il seroit en conséquence à désirer que l'on pût les rapporter à différentes classes , suivant leurs degrés d'activité , et déterminer ces classes d'après d'autres bases que celles d'une expérience infidelle et variée , qui les

a fait ranger sous les deux ordres de Purgatifs doux et de Purgatifs irritans. Il est difficile de remplir cette tâche avec quelque précision, mais je la crois assez importante pour faire quelques tentatives.

J'observerai, pour parvenir au but que je me propose, qu'il y a des substances qui sont uniquement capables de stimuler les extrémités des vaisseaux exhalans, ou les conduits excréteurs des follicules muqueux: ces deux genres d'irritations peuvent déterminer une grande quantité de fluide à couler dans la cavité des intestins, et produire ainsi une évacuation abondante par les selles, sans beaucoup augmenter le mouvement péristaltique.

Quoique j'admette cette supposition, je ne puis assurer qu'il y ait des médicamens qui agissent ainsi sur les conduits excréteurs sans stimuler les fibres musculaires des intestins; et je crois que l'on doit plutôt supposer que tout médicament qui augmente l'évacuation des selles, agit plus ou moins en stimulant les fibres motrices des intestins, et produit une évacuation en augmentant le mouvement péristaltique.

Je voudrois néanmoins, en admettant cette supposition, examiner s'il n'y a pas de différence dans la nature du stimulus que produisent les différens Purgatifs; et je suis persuadé que l'on peut y reconnoître une différence de ce genre. Le sel de GLAUBER, par exemple, stimule les fibres motrices des intestins, mais ne paroît pas capable d'exciter l'inflammation des membranes ou des fibres des intestins, ni de produire de la chaleur dans d'autres parties du système: nous savons, au contraire, qu'il y a dans le jalap une résine âcre, qui étant appliquée d'une certaine manière sur les intestins, les enflamme et excite un degré considérable de chaleur dans le reste du système. Je donne ces

deux substances pour exemple de la manière dont on peut assortir les Purgatifs, et pour faire sentir ce qui m'a déterminé à les ranger sous les deux ordres de Purgatifs doux et de Purgatifs âcres, on sous ceux des rafraîchissans ou d'inflammatoires. Je conviens que je n'ai pas mis à cet égard suffisamment d'exactitude dans le premier titre de mon Catalogue, et je trouve qu'il est difficile d'y apporter la plus grande précision; mais je tâcherai d'indiquer par la suite les corrections qu'il peut être convenable d'y faire.

Je voudrois, en attendant, désigner autant qu'il me sera possible, le premier ordre de Purgatifs par le terme de *laxatifs*, et le second par le terme de *purgatifs*, sans prétendre cependant indiquer, sous ces dénominations, le degré de puissance de ces médicamens, comme on a coutume, mais uniquement leur manière d'agir.

Après avoir ainsi tenté de donner une idée des Purgatifs en général, je vais, avant d'entrer dans les détails, tenter de considérer leurs effets les plus généraux.

Je crois devoir parler d'abord de leur effet très-général, qui consiste à favoriser l'évacuation des matières qui se trouvent dans les intestins: cet effet peut être sur tout nécessaire lorsqu'une partie de ces matières est extraordinairement nuisible ou âcre.

Le second effet des Purgatifs qui mérite attention, est l'action qu'ils exercent dans toute la longueur du canal alimentaire, depuis l'orifice supérieur de l'estomac jusqu'à l'extrémité inférieure du rectum. Il se peut qu'il y ait des substances particulièrement propres à favoriser l'évacuation de l'estomac de haut en bas, mais nous n'en avons pas de certitude; et j'observerai ici que l'action

des Purgatifs, quoiqu'elle se porte uniquement et directement sur le canal intestinal, contribue à vuidier aussi l'estomac; c'est pourquoi les Purgatifs sont si souvent utiles dans plusieurs maladies de cet organe important.

Je vais présentement considérer plus strictement l'action des Purgatifs sur le canal intestinal, et les effets de cette action sur les intestins même: ces effets sont, premièrement, de favoriser le mouvement péristaltique, lorsqu'il est suspendu ou plus lent que de coutume.

Le mouvement péristaltique paroît souvent pêcher par sa lenteur; mais il n'est pas aisé, dans les différens cas et dans les différens individus, de déterminer quand cet état contre nature a lieu. La fréquence de selles varie beaucoup suivant les individus; et l'on n'a pas déterminé quel est à cet égard l'état naturel et le plus avantageux. Il paroît très-probable que chaque personne doit faire une selle dans l'espace de vingt-quatre heures, et je crois que ce cas est véritablement le plus fréquent: mais il y a tant d'exemples que des intervalles plus longs n'ont été suivis d'aucun inconvénient, qu'il est très-douteux que l'on puisse admettre cette règle comme générale pour tous les individus. Je suis néanmoins persuadé que l'on peut regarder comme un état approchant de l'état contre nature, toute constipation qui subsiste beaucoup plus d'un jour.

Il faut néanmoins observer, à ce sujet, qu'il y a, outre le retard des selles, une autre circonstance dont je crois devoir faire mention; il est probable, toutes les fois que les selles sont retardées, qu'il y a une lenteur particulière dans l'action des gros intestins, qui donne lieu aux excréments de s'y accumuler en plus grande quantité,

et d'y acquérir un plus grand degré de dureté et de solidité: d'où il arrive qu'on les rend souvent avec difficulté et douleur, ce qui produit plusieurs désordres des petits intestins, et même de tout le système. C'est ce que l'on appelle état de constipation, lequel dépend généralement de la lenteur du mouvement péristaltique, dont la conséquence est l'augmentation du volume et de la dureté des excréments.

Cet état indique en général l'usage de l'un des deux genres de Purgatifs; et afin de pouvoir se diriger dans la manière de les administrer, je crois devoir rechercher ici d'une manière plus particulière les causes de cet état. J'assignerai pour première cause la foiblesse du mouvement péristaltique; c'est pourquoi la paresse du ventre est souvent accompagnée d'autres marques de foiblesse, et s'observe très-fréquemment chez les femmes, qui ont souvent le ventre paresseux, et en éprouvent plusieurs inconvéniens.

L'autre cause de constipation est d'un genre opposé, et dépend de la vigueur et de la rigidité du canal alimentaire. Comme dans ce cas il y a toujours un degré d'engourdissement qui accompagne la force, les matières contenues dans les intestins sont poussées plus lentement; mais en même temps la coction des alimens, si on veut me permettre cette expression, se fait plus complètement, et il est probable qu'il en résulte moins d'excréments. Il se fait aussi alors une absorption plus complète des parties les plus liquides, ce qui est cause qu'il se dépose une plus grande quantité d'excréments dans les intestins, et que ces excréments sont plus secs: l'on peut, d'après ces deux circonstances, expliquer pourquoi la constipation a si communément lieu chez les per-

sonnes robuste, et dont les fibres ont une certaine rigidité.

Il paroît y avoir une très-grande affinité entre cet état et celui des personnes hypocondriaques ou mélancoliques, chez lesquelles il y a, outre la rigidité des viscères, un état d'engourdissement contre nature dans les mouvemens de tout le système, et particulièrement dans le canal intestinal.

Je crois convenable de faire mention, à ce sujet, de quelques autres causes de constipation; le défaut de bile peut être mais au rang de ces causes, car je regarde cette liqueur comme le principal moyen d'entretenir le mouvement des intestins de bas en haut. Nous ne pouvons, il est vrai, toujours reconnoître quand cette cause a lieu; mais l'on peut présumer qu'elle produit cet effet en ce que la jaunisse est communément accompagnée de constipation.

Quoique nous ne puissions pas toujours reconnoître quand le défaut de bile ou de la liqueur pancréatique est la cause de la constipation, l'on peut avec probabilité assigner pour cause de cette dernière, la soustraction des autres liquides qui se rendent dans le canal intestinal. Je pense que cela doit nécessairement arriver par l'augmentation de la transpiration, et il m'a paru que tout mode très-constant de gestation produisoit cet effet plus fréquemment que l'exercice du corps: l'on pourroit en conséquence expliquer de cette manière pourquoi les effets de la navigation, qui est une gestation constante, sont de produire la constipation, qui affecte si généralement ceux qui voyagent sur mer.

J'ajouterai encore une cause de constipation produite par l'état du système; savoir, toute compression considérable des intestins, telle que celle

qu'exerce un tumeur stéatomateuse de l'épiploon, comme je l'ai observé; ou celle que produit si fréquemment la matrice chez les femmes grosses.

Nous venons de faire mention des différentes causes de la lenteur contre nature du mouvement des intestins, qui peuvent exiger l'usage des Purgatifs; j'ai dit aussi que ces derniers étoient indiqués lorsque le passage des matières contenues dans le canal intestinal étoit entièrement interrompu. L'on sait généralement que cela arrive, lorsqu'une portion des intestins est affectée d'une constriction spasmodique un peu permanente. Cette constriction est communément accompagnée de douleurs qui constituent la maladie que l'on appelle, *colique*, et exige en conséquence l'usage des Purgatifs, de même que quelque autres obstructions que nous ne pouvons déterminer clairement; mais je ne m'étendrai pas davantage sur ce sujet, parce que je ne pourrois le faire sans examiner la nature de ces affections particulières, ce qui seroit déplacé ici.

Après avoir fait mention de ces différentes manières d'agir des Purgatifs sur les intestins même, je vais passer aux effets qui résultent de leur action sur les autres parties du système.

Le premier de ces effets dont je crois devoir parler, est l'évacuation et la diminution des fluides répandus dans tout le système. Le canal intestinal, qui est fort long, renferme généralement dans sa cavité une quantité de matière liquide, qui pourroit en conséquence seule suffire pour produire une grande évacuation, si cette matière étoit plus promptement enlevée par l'action des Purgatifs: mais comme l'on peut présumer que ces derniers augmentent en même temps toutes les excretion qui fournissent communément les intestins de liquides, tels que la bile, le suc pancréatique, la vapeur qui

s'y élève continuellement et le mucus qui est toujours prêt à y couler, l'on reconnoitra évidemment que les Purgatifs, qui ne produisent même qu'une irritation légère, peuvent occasionner une très-grande évacuation et une diminution des fluides du corps; et cet effet doit être plus considérable en raison du degré de force du stimulus qui est appliqué sur les fibres motrices.

Il est donc évident que l'évacuation par les selles peut être assez considérable pour diminuer la quantité des fluides de tout le système, et qu'en conséquence, toutes le fois qu'une pareille diminution est indiquée, on peut l'obtenir par l'usage de ces médicamens: il est inutile de dire que l'on peut particulièrement se servir de ce moyen pour diminuer beaucoup l'accroissement contre nature de l'activité ou des puissances actives du système.

Il faut néanmoins remarquer aussi que les Purgatifs peuvent causer une grande foiblesse, sans exciter aucune évacuation considérable du système sanguin. Les selles abondantes peuvent souvent être uniquement formées par les matières qui se trouvent dans les intestins, et ne pas venir en conséquence des vaisseaux sanguins: ce qui est exprimé des follicules muqueux rend l'évacuation encore plus considérable; elle peut, comme on le sait, être augmentée à un degré excessif par la matière contenue dans les follicules même, sans qu'il vienne beaucoup de liquide des vaisseaux sanguins. Il est vrai que ce qui est exprimé des artères par les vaisseaux exhalans, peut augmenter aussi l'évacuation; mais comme ce liquide ne sort que lentement et par portions très-divisées, il n'en résulte que peu d'effet, ou il ne peut au moins produire un vuide subit du système sanguin: il paroît donc par tout ce que je viens de dire, que l'évacuation

par le selles peut être très considérable, sans beaucoup diminuer la tension et le ton des vaisseaux sanguins; et elle semble être, à cet égard, bien au dessous de la saignée. C'est à tort que l'on a généralement adopté une opinion contraire, et que SYDENHAM même a suivi dans sa pratique une méthode opposée; car je n'ai jamais remarqué que les Purgatifs eussent beaucoup d'efficacité pour détruire la diathèse inflammatoire du système.

Outre l'évacuation générale de tout le système que produisent les Purgatifs, ils ont aussi la vertu de changer la distribution du sang dans plusieurs de ses parties.

Je suppose que l'on connoît généralement les circonstances qui déterminent la manière dont le fait la distribution du sang dans différentes parties, et que l'on sait par conséquent que quand il se fait une évacuation d'un ordre de vaisseaux, les fluides s'y portent en plus grande quantité, et que leur affluence ordinaire dans les autres parties du système est en même tems diminuée: l'on concevra facilement, d'après ce principe, que si l'affluence des fluides qui se portent dans l'aorte descendante, est augmentée, comme cela doit arriver par l'effet des Purgatifs, les vaisseaux qui portent le sang à la tête, doivent jusqu'à un certain point recevoir moins de fluides. La purgation doit par ce moyen diminuer la quantité et l'impetuosité du sang dans les vaisseaux de la tête; c'est pour cette raison que l'on a si souvent trouvé les Purgatifs utiles dans les maladies de la tête.

L'on croit aussi communément que les Purgatif, en diminuant la quantité de liquides qui se portent aux parties supérieures, peuvent être encore utiles dans les maladies de la poitrine, et il est possible que cela soit ainsi dans différentes circon-

stances: les médecins ont néanmoins observé fréquemment que les Purgatifs n'étoient pas aussi utiles qu'on pourroit le croire dans les maladies inflammatoires des poudons. Ce qui est probablement dû à ce qu'en vidant le système de l'aorte descendante, on ne peut produire une dérivation considérable des artères bronchiques, dans les extrémités desquelles résident les inflammations des poudons.

Plusieurs circonstances démontrent qu'il y a un équilibre dans la distribution du sang des parties externes et internes, de manière qu'il se fait mutuellement entre elles un accroissement ou une diminution de pléthore. Nous avons prouvé plus haut que l'augmentation de la transpiration enlève une partie des fluides qui doivent être versés dans les intestins; l'on a au contraire souvent vu la suppression de la transpiration produire la diarrhée. Si, en conséquence, ce changement de distribution dépend en général de la nature de l'économie du système, il est aisé de concevoir pourquoi les Purgatifs, en augmentant l'affluence du sang qui se porte dans les parties internes, diminuent celle des parties externes, ou de la surface du corps; ce qui doit produire des effets considérables dans plusieurs maladies cutanées. Lorsque ces dernières dépendent d'une détermination inflammatoire vers la surface du corps, les Purgatifs peuvent en être le remède; et lorsque l'on prévoit dans certaines maladies, qu'il peut se faire une semblable détermination inflammatoire à la peau, et aggraver, en raison de sa violence, la maladie, il est évident que les Purgatifs, en modérant ou détruisant cette détermination, peuvent aussi modérer la maladie. Je crois que c'est sur cet effet qu'est fondée la pratique de purger aux approches et au

commencement de la petite vérole; et je ne doute pas que les Purgatifs, réunis aux autres moyens, ne contribuent à rendre la maladie plus bénigne.

Les Purgatifs peuvent en conséquence être utiles dans les affections cutanées; et les médecins ont très-universellement employé ce remède dans ce cas; mais souvent ils ont très-mal fait, en ce qu'ils n'ont pas considéré que les affections cutanées étoient fréquemment purement locales, qu'elles ne dépendoient nullement d'un état général du système, et qu'elles devoient en conséquence être traitées par des remèdes qui agissent particulièrement sur ce dernier. Je ne puis m'empêcher d'observer, à ce sujet, que les médecins ont en général trop considéré les Purgatifs comme des moyens d'évacuer l'acrimonie répandue dans tout le système; et en admettant, comme on le fait communément, que les éruptions cutanées sont un signe de cette acrimonie, l'on a, d'après un principe doublement faux, employé les Purgatifs dans ces affections plus fréquemment qu'on ne l'auroit dû.

Il y a encore un autre effet des Purgatifs et des évacuations par les selles, dont je crois devoir faire mention. Il se fait constamment dans chaque cavité du corps, une exhalation et une inhalation, ou une absorption; d'où l'on doit présumer qu'il y a constamment un certain équilibre entre les puissances sécrétoires et les puissances absorbantes; de manière que quand les premières sont augmentées, les dernières doivent l'être aussi: en conséquence, lorsque les sécrétions sont beaucoup augmentées accidentellement, l'action des absorbans doit être particulièrement ranimée. Ceci explique pourquoi les Purgatifs excitent souvent l'action des absorbans au point d'entraîner une plus grande abondance des fluides qui sont en stagnation dans le tissu cellulaire

taire ou dans les autres cavités du corps, et de guérir souvent par ce moyen l'hydropisie.

Tels sont les divers effets que produisent communément les Purgatifs pris par la bouche; mais avant d'aller plus loin, il paroît convenable d'observer que l'on peut les employer de deux autres manières: l'une consiste à les appliquer ou en faire des onctions sur les tégumens du bas-ventre; l'autre à les injecter dans le rectum sous forme liquide, ou à les appliquer sous forme solide à l'extrémité de cet intestin.

La première de ces méthodes a été anciennement employée, et l'on pourroit, à ce que je crois, la tenter encore dans certains cas; mais l'incertitude de la dose du remède m'a laissé des doutes sur ses propriétés, et m'a toujours empêché d'en faire l'essai.

Le second moyen, ou l'usage des levamens, est souvent nécessaire et utile dans un grand nombre de cas: je parlerai par la suite des médicamens les plus propres à remplir cet objet, ainsi que de ceux qui conviennent pour les suppositoires, quoique je pense que ces derniers sont rarement fort nécessaires ou fort utiles.

DES PURGATIFS EN PARTICULIER

MITIORA, les DOUX PURGATIFS.

J'ai commencé par ceux que je considère comme strictement *laxatifs*, qui forment une classe de Purgatifs dans le sens que j'ai expliqué plus haut, c'est-à-dire, par leur manière d'agir. Entre les laxatifs particuliers, j'ai donné le premier rang aux

FRUCTUS ACIDO-DULCES RECENTES,

FRUITS RÉCENS DOUX ACIDULES.

Tous ces fruits contiennent une certaine quantité de sucre, et il s'en trouve une portion considérable dans quelques-uns d'entre eux; l'on peut en conséquence demander si leur qualité laxative ne dépend pas uniquement de cette substance. Il n'est pas évident que l'acide qui s'y trouve réuni contribue à cette qualité; mais il semble, d'après l'expérience, que ceux de ces fruits qui renferment un acide uni à leur partie saccharine, sont réellement plus laxatifs que ceux qui ont une douceur plus simple.

La raison de cet effet de l'acidité n'est pas fort sensible; on pourroit cependant l'expliquer de la manière suivante: nous savons que les alimens sont communément plus ou moins acides lorsqu'ils sortent de l'estomac; mais lorsqu'ils ont été mêlés avec la bile dans le duodénum, cette acidité est corrigée ou masquée, de manière qu'elle ne s'aperçoit guère ensuite dans les autres parties du système; c'est pourquoi l'on peut quelquefois introduire de grandes quantités d'acide dans le corps sans qu'il en résulte aucun effet laxatif: il y a cependant des observations qui nous portent à croire que la puissance dont jouit la bile de corriger l'acidité, est limitée, et que toute acidité surabondante, unie à la bile, forme un mélange très-laxatif.

L'on peut douter, d'après cela, si les effets laxatifs de nos fruits d'été doivent s'attribuer à la simple combinaison de l'acide et du doux, ou s'ils sont toujours dus au mélange de la bile avec l'acide surabondant que l'on a pris, ou qui s'est for-

né par la fermentation dans l'estomac. Il me paroît difficile de juger cette question; mais je crois que l'on peut communément se déterminer par la quantité d'acide qui domine dans les alimens que l'on a pris, et sur-tout par l'état de l'estomac que l'on sait être, par d'autres circonstances, plus ou moins disposé à la fermentation acescente.

Je vais, après cette discussion générale, parler plus clairement des objets particuliers.

Les premiers dont j'ai fait mention sont les fruits récents. On peut les considérer comme constamment laxatifs: ils sont cependant des matières alimentaires que l'on prend fréquemment, sans qu'il en résulte aucun effet laxatif. Ceux qui sont constipés peuvent en manger plus que de coutume comme alimens; mais on ne doit guère s'en servir pour médicamens, parce que, dans ce cas, leur effet est toujours incertain, quelque quantité que l'on en prescrive, et ils peuvent aussi facilement produire la diarrhée que guérir la constipation.

Il est inutile, d'après cette observation générale, de parler des différentes espèces; car, d'après ce que j'ai dit plus haut, en les considérant comme alimens, il sera aisé d'en faire le choix, lorsque l'on jugera convenable de les employer dans le cas dont j'ai fait mention.

J'ai mis après les fruits récents, les fruits secs. Ces derniers sont certainement laxatifs, quoiqu'ils le soient moins que les fruits récents: on peut les employer avec plus de sûreté, parce qu'ils sont privés de leur air: ils sont en général moins acescens, et moins sujets par conséquent à avoir un excès d'acidité; mais il faut observer en même tems que les fruits qui ont plus d'acidité sont plus laxatifs que ceux qui sont plus purement

doux; c'est pourquoi l'on préfère constamment les prunes desséchées au raisin.

Il faut remarquer que tous les fruits secs ont plus d'activité lorsqu'on les a fait bouillir ou qu'ils ont été exposés d'une manière quelconque à une chaleur considérable, que quand on le prend crus; cela est probablement dû à ce que la chaleur en dissipant une grande quantité de l'air qu'ils contiennent, les rend moins sujets à l'excès de fermentation.

J'ai placé, après le fruits doux acides, la

CASSIA FISTULARIS, la CASSE EN BATONS.

Je pense que cette substance est absolument de la même nature que les fruits dont je viens de parler: j'ajouterai que je n'ai jamais vu tirer beaucoup d'avantage de son usage; et je crois qu'elle est moins usitée aujourd'hui qu'elle ne l'étoit autrefois, parce que d'autres médecins ont également observé qu'elle étoit peu utile. On ne l'emploie guère seule, et son usage est presque borné à quelques compositions officinales, dans lesquelles je n'ai cependant pas apperçu qu'elle fût d'une utilité particulière. J'en ai sur-tout fait l'essai avec la manne; mais je n'ai jammais remarqué qu'elle produisît les effets dont parle VALISNIERI. Il conviendrait certainement que nos apothicaires de campagne sussent que la pulpe de prunes pourroit s'employer au lieu de celle de casse, qui est plus coûteuse et dont les effets sont plus précaires.

TAMARINDUS, le TAMARIN.

Ce fruit contient avec son sucre une grande quantité d'acide qui le rend convenable dans tous les cas où l'on peut employer les fruits doux acides. Sa vertu particulière est d'être laxatif; il ne l'est pas cependant à un degré considérable; il est sur-tout utile lorsqu'on l'unit avec des fruits plus doux. L'acidité du Tamarin rend ces derniers plus agréables; et lorsqu'ils sont ainsi réunis, on les emploie avec plus de sûreté que la casse ou les fruits doux acides, parce que le Tamarin contient un acide de la nature du tartre, qui le rend moins sujet à fermenter; et j'ai remarqué que l'on pouvoit toujours faire entrer le Tamarin en beaucoup plus grande quantité qu'on ne le fait dans nos médicamens composés, tels que la diacassia, le lénitif et l'infusion de Tamarins,

L'on nous apporte communément les Tamarins tirés de leurs siliques, tels qu'on les trouve dans les Indes occidentales, et l'on y ajoute communément, dans cette contrée, une certaine quantité de sucre, qui change beaucoup leur état, et détruit l'effet que l'on attend de leur acidité. Il seroit certainement très-convenable de les apporter toujours en siliques.

J'ai placé, après ces fruits doux acides, le *lait de beurre*, que je crois approcher de ces fruits, en ce qu'il contient une partie d'une douceur sucrée combinée avec un acide, ce qui le rend certainement laxatif; mais il ne l'est jamais beaucoup, à moins que l'on n'en prenne une très-grande quantité.

Nous ne pouvons pas placer aussi bien ici le *petit-lait* nouveau, il est plus convenable de le

mettre au rang des substances douces, parce que l'on peut spécialement attribuer l'effet laxatif qu'il produit ordinairement, au sucre qu'il contient; néanmoins comme ce sucre, ou quelque autre substance que le lait contient, passe avec une grande promptitude à l'acescence, l'on peut croire qu'il s'aigrit facilement dans l'estomac, et supposer en conséquence que ses qualités laxatives dépendent de ce qu'il est une substance douce acide. La flatulence qui accompagne si communément son action, et la diminution de sa qualité laxative lorsqu'on le fait bouillir, donnent lieu de supposer avec quelque probabilité qu'il agit en conséquence de la fermentation.

J'étois disposé à mettre ici dans mon Catalogue les liqueurs fermentées de toutes espèces, parce que je pense que l'on peut les considérer toutes comme des substances douces acides; et qu'elles jouiroient même d'une puissance laxative, si la quantité d'alkohol qu'elles contiennent quelquefois ne s'y opposoit; c'est pourquoi on ordonne, dans quelques cas particuliers, d'en prendre une plus grande quantité comme alimens, dans l'idée qu'elles sont laxatives; néanmoins l'idiosyncrasie de certaines personnes qui doit alors nous diriger, est telle à l'égard des liqueurs fermentées, que le même vin qui est laxatif pour une personne, est astringent pour une autre. Il faut donc toujours consulter cette idiosyncrasie dans l'usage du vin; mais je n'ai presque jamais trouvé cette précaution nécessaire pour les différentes espèces de bière, que je regarde comme plus ou moins laxatives pour tous les hommes, d'après les raisons que j'ai données plus haut.

J'ai placé après les substances douces acides celles qui ont une douceur plus simple, telles que

de sucre et le miel, que l'on peut, à ce que je crois, considérer avec raison comme laxatifs; j'ai déjà dit plus haut, sous le titre des *Attenuantia dulcia*, tout ce qui m'a paru nécessaire sur cet objet, et je vais passer à une substance que tout le monde suppose appartenir à cet article des laxatifs.

MANNA, la MANNE.

Cette substance est une partie du sucre si universellement répandu dans les végétaux, et qui transude de la surface d'un grand nombre d'entre eux. Lorsque cette transudation se fait sous forme sèche, on la nomme *manne*. Elle se manifeste sous cette forme sur la surface d'un grand nombre de végétaux différens; mais il ne paroît pas que l'on ait clairement déterminé jusqu'à quel point les qualités de cette substance diffèrent, suivant les végétaux qui la produisent. Je pense que ces différences sont très légères, s'il en existe.

Mais quelles que soient ces différences, je ne peux convenablement parler que de l'espèce de Manne usitée en Angleterre, qui est celle qui transude du *fraxinus ornus*, et forme une concrétion sur la surface de cet arbre; je suis obligé, relativement aux différences que l'on observe dans la Manne, en raison de la saison, de la manière et des circonstances dans lesquelles on la ramasse, de renvoyer aux auteurs d'Histoire naturelle et de Matière médicale qui se sont particulièrement occupés de ces objets, parce que je n'ai pas eu d'occasion de m'en instruire d'une manière certaine et exacte: je me contenterai en conséquence, en parlant des qualités médicinales de la Manne, de

prendre pour sujet de mes observations l'espèce la plus pure que je connoisse.

Cette Manne ne diffère pas du sucre par ses qualités sensibles ; au moins je n'ai pu y découvrir aucun goût particulier ou aucune acrimonie qui puisse indiquer quelque différence ; j'y ai uniquement reconnu une onctuosité et une douceur un peu plus considérable que celle que l'on trouve dans le sucre raffiné.

La Manne ne diffère que très-peu du sucre par ses qualités chymiques ; eu conséquence , si elle jouit de quelques qualités particulières et médicales , l'on n'a encore pu découvrir d'après sa constitution , d'où ces qualités dépendent ; ce qui peut donner lieu de supposer qu'elles ne diffèrent pas beaucoup de celles du sucre ; et je suis très-disposé à croire que cela est réellement ainsi. Je ne nie pas la puissance laxative de la Manne ; mais lorsque je l'ai employée seule , je n'ai jamais pu reconnoître que cette puissance fût considérable ; et il n'est pas aisé de l'estimer dans les médicamens composés . Je l'ai , il est vrai , rarement essayée seule ; mais dans ce cas elle a souvent trompé mes espérances , même chez les enfans . Quoique la puissance laxative de la Manne ne soit pas considérable , je pense cependant qu'elle possède cette puissance à un certain degré ; car il m'a semblé qu'en l'employant , comme on le fait très-fréquemment , avec les sels neutres , elle pouvoit suppléer à la dose de sel que l'on auroit été obligé d'employer sans elle .

J'ai mis , après les substances douces , les racines douces , telles que celles de *chervi* , de *poirée* , de *carotte* , etc. parce qu'elles contiennent évidemment une quantité de matière saccharine qui les rend laxatives . J'ai placé ensuite les *olera*

blanda, ou les légumes doux, dont le principal est le chou, qui contient une grande quantité de matière saccharine disposée à la fermentation acescent; je voudrois aussi y ajouter les feuilles de *poirée* et d'*épinards*, qui sont cependant moins remarquables pour ces qualités. Ces substances ne s'emploient communément qu'en aliment; l'on peut cependant les faire prendre comme laxatives en plus grande quantité que de coutume, et j'ai cru ne devoir rien oublier dans ma liste de tout ce qui peut appartenir à ce titre.

LAXANTIA SALINA, les LAXATIFS SALINS.

Ce sont les principaux laxatifs doux: ils diffèrent des laxatifs saccharins dont nous venons de parler, et des purgatifs dont nous nous occuperons par la suite, en ce qu'ils sont plus puissans que les premiers, et plus doux que les derniers. J'ai tenté d'indiquer et d'expliquer en quoi ils diffèrent, par la comparaison que j'en ai faite plus haut; et je crois qu'il n'est pas nécessaire de répéter ici tout ce que j'ai dit sur la différence de stimulus que les uns ou les autres produisent sur les intestins; je suppose donc que l'explication que j'en ai donnée est connue et je vais m'occuper des objets particuliers.

Je parlerai d'abord de l'alkali fixe: il y en a deux espèces qui sont, à ce que je crois, à peu près de la même nature: mais comme celui que l'on nomme végétal a été spécialement le sujet de mes observations, ce que je vais dire sur les alkalis fixes aura surtout rapport à l'alkali végétal.

Cet alkali diffère un peu en raison de la manière dont on le prépare; mais je ne parlerai

pas de ces différences, et tout ce que je dirai doit s'entendre du Sel de tartre ou du Sel alkali fixe végétal purifié de la pharmacopée d'Edimbourg. Ce Sel peut être considéré, en chymie de même qu'en médecine, comme une substance très différente des sels neutres; mais sa manière d'agir sur le corps humain ne varie pas autant qu'on pourroit se l'imaginer; car il est difficile qu'il ne trouve pas dans l'estomac une quantité d'acide suffisante pour être converti en Sel neutre, de manière qu'il doit agir ensuite comme Sel neutre. En considérant cet objet sous ce point de vue, il ne m'est pas possible de déterminer avec certitude jusqu'à quel point l'action de l'alkali fixe dans l'estomac doit approcher de celle d'un alkali simple, ou de celle d'un Sel neutre; j'ignore en conséquence jusqu'à quel point les vertus que lui attribuent les auteurs peuvent être considérées comme les effets de l'un ou de l'autre de ces Sels. Il doit, comme alkali, agir d'abord de même qu'un absorbant; mais cela même le convertit en un Sel neutre; de manière que ses effets laxatifs et diurétiques peuvent entièrement dépendre de ce qu'il est dans cet état. On l'a recommandé pour ses vertus laxatives, mais je n'ai jamais trouvé ces vertus considérables; et je ne songerai jamais à le prescrire dans cette vue.

J'ai fréquemment observé les effets diurétiques de l'alkali fixe; et quoiqu'il n'ait pas toujours réussi lorsqu'on l'a prescrit dans cette vue, l'on ne doit pas conclure de cela seul que ce médicament manque de vertu. Il est très-difficile de produire une détermination vers les reins; c'est pourquoi il arrive souvent que les diurétiques les plus puissans ne produisent pas l'effet que nous en attendons. J'observerai, à l'égard des alkalis fixes, qu'ils ne

m'ont jamais paru être de puissans diurétiques; qu'étant donnés à grandes doses, comme cela m'est fréquemment arrivé dans la pratique.

Outre les vertus diurétiques et laxatives que l'on a attribuées à l'alkali fixe, il y en a encore une autre dont je crois nécessaire de parler, savoir, la puissance de dissoudre les fluides ou les concrétions qui peuvent s'y former, puissance que l'on appelle vulgairement vertu fondante. Je ne vois aucune bonne raison pour admettre cette puissance ou ses effets. Je ne nie pas que l'alkali puisse un peu agir de cette manière; mais cette vertu est très-foible, comme je l'ai observé plus haut, dans l'alkali doux: il peut, il est vrai, être suffisamment actif lorsqu'il est dans son état caustique; mais, à quelque quantité qu'on l'introduise dans le corps, il n'est pas possible qu'il produise aucun effet en raison du volume des fluides sur lesquels on l'applique, sur-tout lorsque l'on considère combien les acides de l'estomac doivent en absorber. En conséquence, quels que soient les bons ou les mauvais effets que l'on a attribués à la puissance dissolvante des alkalis dans la masse du sang, je regarde ces effets comme absolument nuls.

Je vais, après l'alkali fixe, parler d'un Sel neutre imparfait.

TARTAR, le TARTRE.

On pourroit peut-être employer le Tartre brut, mais je ne connois que celui qui est raffiné, que l'on nomme alors *crystaux*, ou *crème de tartre*.

Cette substance est en grande partie formée d'alkali fixe végétal, supersaturé d'une quantité d'acide qui, quoique principalement de la nature de l'alkali végétal, contient quelque chose de parti-

ticulier qui ne m'est pas bien connu; mais cette connoissance ne me paroît pas fort nécessaire relativement à l'usage que l'on peut faire du Tartre dans la médecine.

L'on a long-tems employé la Crème de Tartre comme un purgatif léger et doux; on peut le donner depuis un gros jusqu'à deux onces, suivant la constitution de ceux à qui on le prescrit et l'objet que l'on se propose. Au-dessous d'une demi-once, il n'agit guère que comme un laxatif léger; mais à une once ou au dessus, il produit souvent l'effet d'un purgatif puissant.

Donné à une dose modérée, il évacue les intestins, et en produisant tous les effets que l'on peut attendre de cette évacuation, il a toutes les vertus des sels neutres, et est l'antiphlogistique le plus utile que l'on puisse employer. Néanmoins, étant prescrit à grande dose, il agit, sans produire d'irritation inflammatoire sur les intestins, de la même manière que les purgatifs, en excitant l'action des absorbans dans chaque partie du système, et il produit même cet effet plus puissamment qu'aucun sel parfaitement neutre. Il est à peine nécessaire de dire que c'est sur cette vertu dont jouit la Crème de Tartre d'exciter l'action des absorbans, qu'est particulièrement fondé l'usage fréquent que l'on en fait depuis peu pour guérir l'hydropisie.

La Crème de Tartre, donnée à une dose trop foible pour agir par les selles, passe alors plus facilement dans les vaisseaux sanguins; quelquefois même elle prend la même voie, quoiqu'on en ait introduit une grande quantité dans l'estomac. Dans les deux cas elle passe par les voies urinaires et favorise quelquefois extrêmement la sécrétion de l'urine. J'ai néanmoins fréquemment vu ses effets

diurétiques manquer; et il est bon de faire remarquer à ceux qui pratiquent la médecine, que la Crème de Tartre ne prend pas facilement son cours vers les reins, à moins d'introduire en même tems une grande quantité d'eau ou de fluide aqueux; c'est pourquoi il est plus convenable de la donner sous forme liquide, comme le docteur HOME nous l'a appris.

SALES NEUTRI, les SELS NEUTRES.

Ce sont les laxatifs ou les purgatifs doux les plus généralement employés. Ils produisent tous les effets que l'on peut attendre de l'évacuation des intestins, sans agir fortement sur les fibres motrices: ils n'irritent pas, ou au moins ne produisent pas d'irritation inflammatoire sur tout le système, ce qui les rend les purgatifs antiphlogistiques les plus utiles que l'on puisse employer, lorsque la diathèse inflammatoire domine.

L'on peut employer dans cette vue tous les Sels neutres; mais il y en a quelques-uns qui conviennent mieux que les autres.

Celui qui est formé de l'acide fixe de vitriol avec l'alkali fixe végétal, ne convient pas, à cause de la difficulté avec laquelle il se dissout; mais le Sel neutre formé de l'acide sulphureux, ou de l'acide volatil vitriolique, que l'on désigne alors sous le nom de *sel polychreste*, étant donné depuis un gros jusqu'à quatre, est un laxatif très-convenable pour les personnes qui peuvent supporter son odeur. Je remarquerai cependant ici que les apothicaires sont dans l'erreur lorsqu'ils prennent pour le Sel polychreste l'acide du nitre qui reste après la distillation du Sel de GLAUBER.

L'acide vitriolique uni à l'alkali minéral, donne le Sel neutre connu sous le nom de Sel de GLAUBER; qui est fort en usage et peut servir dans tous les cas où conviennent les Sels neutres.

L'on sait généralement aujourd'hui que l'on peut faire un Sel neutre de ce genre en unissant l'acide vitriolique avec l'alkali minéral ou avec la magnésie blanche; et il me paroît, d'après toutes les observations que j'ai pu faire, qu'il n'y a aucune différence dans la manière d'agir de ces deux compositions, dans tous les cas où l'on peut employer les Sels neutres.

L'acide nitreux, combiné à l'un des deux alkalis, donne des Sels laxatifs; mais l'on ne peut convenablement les employer dans la pratique de médecine, parce que l'estomac ne supporte pas communément la dose à laquelle il est nécessaire de les donner pour qu'ils agissent comme laxatifs.

L'acide muriatique produit des Sels neutres que l'on peut employer lorsqu'ils sont délayés dans beaucoup de liquide; mais le goût salé est désagréable à la plupart des malades, et ces Sels donnés à grandes doses, sont sujets à exciter une soif insupportable, qui continue après que leur action a cessé.

Les acides végétaux, natifs ou fermentés, donnent des Sels neutres que l'on peut employer; mais ils ne sont pas fort puissans, et conviennent en conséquence rarement comme laxatifs.

L'acide du tartre est celui qui fournit quelques-uns des laxatifs les plus convenables, que l'on peut préparer en saturant la crème de tartre avec une quantité d'alkali suffisante, pour rendre le tout exactement neutre. L'on peut employer pour cet effet l'alkali fixe végétal ou minéral. Le premier donne le tartre soluble ou l'alkali tartarisé, et le

dernier le Sel de la Rochelle, ou le natrum tartarisé. Le tartre soluble ne se cristallise pas facilement, ou ne se conserve pas sous forme sèche, tandis que le Sel de la Rochelle n'a aucun de ces désavantages. Il est moins désagréable au goût que la plupart des autres Sels neutres; et comme il peut remplir toutes les indications où ces derniers conviennent, je crois qu'il deviendra d'un usage très-général. L'acide du tartre, dont l'attraction est plus foible que celle de tout autre acide, peut souvent être chassé par l'acide de l'estomac, ce qui rend fréquemment l'action du tartre soluble moins certaine, parce que la combinaison de l'alkali avec l'acide de l'estomac, forme un laxatifs moins puissant; mais le Sel de la Rochelle n'est pas sujet à ce désavantage, parce que l'acide de l'estomac, combiné avec l'alkali minéral, est encore un laxatif assez puissant.

Je crois devoir rapporter à ce titre des Sels neutres laxatifs, la magnésie blanche, que j'ai insérée dans mon Catalogue. Elle est une substance terreuse, qui n'a par elle-même aucune action; mais en s'unissant aux acides qu'elle rencontre dans l'estomac, elle agit de même que les Sels neutres. Il est inutile de parler ici de la manière de la préparer et de l'administrer, parce que ces deux objets sont aujourd'hui très-généralement connus.

J'ai mis à la suite des Sels neutres, les eaux minérales salines, que l'on doit certainement mettre au rang des laxatifs. On les emploie souvent dans cette vue, et elles produisent tous les effets des Sels neutres artificiels. J'aurais dû, pour rendre mon ouvrage complet, parler de ces eaux minérales; mais je n'ai pas eu suffisamment de loisir pour entreprendre un tel traité; et les bornes que je me suis proposé de mettre à mon ouvrage ne

me le permettoient pas : d'ailleurs cela ne m'a pas paru nécessaire , parce qu'il y a d'excellens livres sur ce sujet , qui se trouvent entre les mains de tout le monde . Je ne quitterai cependant pas cet objet sans faire une observation .

Plusieurs eaux minérales produisent plus d'effet comme laxatives , qu'on n'auroit lieu de s'y attendre , d'après la quantité de matière saline qu'elles contiennent , ce qui prouve que la quantité d'eau que l'on prend avec ces Sels contribue à leur action ; d'où l'on doit conclure que la puissance et les effets des Sels neutres artificiels doivent toujours augmenter lorsqu'on les donne dans une grande quantité d'eau .

J'ai fait mention des différentes substances qui méritent strictement le nom de laxatives , tant par le degré de force dont elles jouissent communément , que par la nature de leur action ; et je devrois passer à celles que l'on peut strictement appeler purgatives . Mais il s'en trouve plusieurs dans mon Catalogue que l'on ne peut convenablement mettre sous aucun de ces deux titres , ou que je ne sais à quel titre rapporter ; et que l'on ne doit pas néanmoins entièrement soustraire de la vue du praticien .

Je voudrois considérer plusieurs de ces substances comme laxatives , en raison de leur degré de force , quoiqu'elles diffèrent beaucoup des laxatifs par leur manière d'agir : telles sont les *huiles douces* que l'on obtient par expression des végétaux , ou du lait des animaux sous forme de beurre .

J'ai dit que ces huiles entroient dans la composition du chyle et du fluide animal ; mais cela n'arrive que quand on en prend une certaine quantité ; car lorsque l'huile est en trop grande quantité
pour

pour s'unir convenablement aux autres fluides, une partie doit rester séparée et passer ainsi dans les intestins. L'expérience apprend que l'huile contribue dans cet état à favoriser l'évacuation par les selles. Je ne puis expliquer comment les huiles produisent cet effet, mais j'ai cru qu'il suffisoit qu'elles le produisent, pour leur donner une place dans mon Catalogue. J'ai connu une personne qui avoit souvent besoin d'un laxatif, et le laxatif, dont elle faisoit communément usage, étoit la pulpe de casse donnée depuis une demi-once jusqu'à une once, avec une once d'huile d'amandes douces; et cette personne a plusieurs fois remarqué que la pulpe de casse ne remplissoit pas l'objet qu'elle en attendoit, lorsqu'elle ne l'unissoit pas en même tems avec l'huile. J'ai encore observé dans un autre cas la puissance laxative des matières huileuses. L'on conseilla à une personne de prendre tous les matins, comme purgatif, quatre onces de beurre frais, dont l'effet fut de produire constamment une ou deux selles de plus que de coutume.

Je crois devoir faire mention, après ces matières huileuses, d'une substance qui y a quelque affinité, savoir, le *savon blanc d'Espagne*, ou les espèces les plus pures de savon blanc.

J'ai mis cette substance dans mon Catalogue, pour ne pas trop m'écarter de l'opinion générale; mais je ne crois pas que sa puissance soit jamais considérable; et quand elle paroît l'être, c'est par une raison que ne connoissent pas communément les médecins. J'ai vu plusieurs personnes prendre une demi-once et plus de ce savon par jour, sans qu'il en résultât d'effets laxatifs; et s'il en produit quelquefois, je pense que l'on peut demander par quelle qualité il agit ainsi. Si l'on dissout le savon le plus pur dans l'esprit-de-vin rectifié, comme

Tome III.

P

on peut facilement le faire, le Sel communément mélangé avec le savon reste sans se dissoudre; et l'on peut, par une évaporation convenable, obtenir sous forme sèche le savon qui étoit dissout.

Le savon, dans cet état, est doux et insipide, et ne peut, à ce que je crois, nullement irriter les intestins, ou toute autre partie fort sensible du corps.

Je présume donc que le savon n'est pas laxatif; et quand il paroît l'être, je crois qu'on doit l'attribuer au Sel commun, qu'il contient toujours en raison de la manière dont on l'a préparé. J'ai déjà dit quelque chose de l'usage du savon en lavement; mais j'ai encore une observation à offrir à ce sujet. Lorsque le savon employé dans les cas de néphrétique, agit comme laxatif, et que cet effet oblige de limiter son usage plus qu'on le desireroit, il est aisé de le corriger. On peut, par le procédé dont j'ai parlé plus haut, priver le savon du Sel commun qu'il contient, et il n'est pas moins propre pour la guérison de la néphrétique; peut-être même l'est-il davantage, parce qu'on peut en prendre une plus grande quantité.

Il me reste à parler de deux autres substances comme laxatives; et l'on doit généralement les désigner sous cette dénomination, quoiqu'elles en diffèrent par leur manière d'agir.

SULPHUR, le SOUFRE.

Je ne donnerai pas ici l'histoire chymique de cette substance, parce qu'il me seroit difficile de faire l'application de ses diverses préparations chymiques à des objets de médecine. Plusieurs pré-

parations de Soufre paroissent devoir être actives sur le corps humain, et le sont indubitablement; mais les vertus qu'on leur a attribuées me semblent très-incertaines; l'expérience ni la réflexion ne m'ont pas mis à même de déterminer les cas où elles conviennent proprement; et d'une autre part je considère tous les stimulans puissans, qui ne sont pas dirigés par un choix très-scrupuleux et scientifique, comme en général plus pernicieux qu'utiles, entre les mains de la plupart de ceux qui se mêlent d'exercer la médecine. Je ne me crois pas assez instruit pour prescrire des règles sur cet objet, c'est pourquoi j'éviterai d'en parler; et mon dessein est de considérer ici le Soufre uniquement comme laxatif. Les fleurs de Soufre, données depuis un demi-gros jusqu'à un gros, procurent communément une selle, et rarement davantage: elles produisent cet effet sans échauffer le corps, et le plus communément sans causer de coliques: cette circonstance rend le Soufre le laxatif le plus propre et le plus convenable; on pourroit même le regarder comme le plus agréable, sans l'odeur qui accompagne quelquefois son action, et qui est sujette à se répandre dans l'air qui environne ceux qui en font usage. Comme il ne paroît pas que le Soufre se dissolve dans les fluides animaux, il est un peu difficile d'expliquer sa manière d'agir. Il est néanmoins certain, de quelque manière qu'on explique son action, qu'il a une qualité légèrement laxative; d'où je voudrois conclure, en raison de la lenteur avec laquelle il se dissout, qu'il passe dans une grande partie des intestins sans agir beaucoup, et que son action ne se porte enfin que sur le gros boyaux. Il me semble que l'on peut expliquer, d'après ceci, la manière modérée avec laquelle il

agit, et l'effet particulier que l'on a fréquemment observé qu'il produisoit de calmer les affections hémorrhoidales.

SINAPI ALBUM vel NIGRUM,

la MOUTARDE BLANCHE OU NOIRE.

J'ai déjà traité plus haut cet objet; mais je suis obligé de me répéter un peu, afin de m'étendre davantage et de jeter plus de jour sur cette matière.

Cette semence s'emploie comme laxative, d'une manière particulière. Réduite en poudre, elle a des qualités laxatives; mais on ne peut en donner la quantité nécessaire pour qu'elle relâche sans irriter l'estomac, et même produire le vomissement. Il n'est donc pas possible de l'employer dans cette vue, en poudre; mais il faut prendre la semence entière et non écrasée, et la donner à une certaine dose; dans cet état il est rare qu'elle ne soit pas laxative. Il suffit d'en prendre une cuillerée à bouche, ou environ une demi-once, dans un jour, pour entretenir la liberté du ventre, c'est-à-dire pour produire une selle naturelle tous les jours. Néanmoins quelquefois cela ne suffit pas, et il faut, pour obtenir l'objet que l'on se propose, ou augmenter la dose, ou prendre deux fois le jour celle que je viens d'indiquer.

L'on a craint que la semence prise ainsi en substance, ne se brisât dans l'estomac et ne pût devenir dangereuse, à la dose que j'ai indiquée; mais je ne crois pas cette crainte fondée, car je je suis persuadé que cette semence ne se brise jamais dans l'estomac, et je l'ai vu sortir entière par les selles. J'ai vu une femme paralytique à

laquelle on a fait prendre successivement plus de quatre onces de semence de Moutarde, sans produire aucune évacuation par le selles; néanmoins elle évacua ensuite, et rendit en apparence la même quantité de semences, aussi entières que quand elle les avoit prises.

Il paroît donc, d'après ce que je viens de dire, que ces semences ne se brisent pas ou ne se dissolvent pas dans l'estomac; néanmoins il est certain que dans d'autres circonstances, il s'échappe une portion de leur substance dans l'estomac ou les intestins; il paroît évident qu'elles stimulent le système, par l'observation de BERGIUS, qui les a trouvés utiles dans les fièvres intermittentes. Les médecins regardent communément la semence de Moutarde comme utile dans la paralysie et le rhumatisme chronique; son action sur les voies urinaires est en général évidente en ce qu'elle favorise la sécrétion de l'urine.

L'on range encore deux autres substances sous le titre de doux purgatifs; mais je n'ose déterminer si on doit les regarder comme des laxatifs proprement dits.

AMARA, les AMERS.

Nous avons déjà parlé de leurs effets laxatifs, et même purgatifs, qui obligeoient d'en interrompre l'usage dans les fièvres intermittentes; mais il paroît convenable de les mettre encore ici dans votre Liste des purgatifs.

On les emploie rarement seuls dans cette vue; j'ai néanmoins vu donner, avec succès, une forte infusion de camomille, ou un gros de la poudre de cette plante; j'ai aussi remarqué fréquemment que lorsque l'on faisoit infuser le géné dans l'infu-

sum amarum, il en falloit une moindre quantité que quand on le faisoit infuser dans l'eau simple.

J'ai mis, après les Amers, la bile des animaux : plusieurs observations spécieuses semblent indiquer une analogie entre ces substances ; mais je suis obligé d'avouer que, sans pouvoir en reconnoître la cause, je n'ai jamais trouvé le procédé nécessaire pour rendre cette bile un laxatif convenable ; je l'ai donnée desséchée, à grande dose, sans qu'elle ait produit aucun effet.

BALSAMICA, les BALSAMIQUES.

J'ai déjà traité plus haut cet article ; mais j'ai cru convenable de lui donner ici la place qu'il doit certainement tenir parmi les Purgatifs. Il ne me paroît pas cependant nécessaire de répéter ce que mes lecteurs pourront apprendre si facilement, en lisant ce que j'ai dit sur la térébenthine, le baume de copahu et le gayac, au sujet de la puissance laxative, ou, si l'on veut, de la puissance purgative de ces substances.

II. CATHARTICA ACRIORA, sive PURGANTIA, les CATHARTIQUES ACRES ou les PURGATIFS.

J'ai exposé plus haut la manière dont on doit distinguer ces substances des laxatifs, non-seulement par leur degré de Puissance, mais sur-tout par la nature du stimulus qu'ils communiquent aux intestins.

L'on a cru que les purgatifs stimuloient d'une manière particulière les intestins, et on les a sur-tout distingués en cela des émétiques. L'on a conclu que les émétiques et les Purgatifs avoient cha-

cun une vertu particulière, en ce qu'étant injectés dans les vaisseaux sanguins d'un animal vivant, ils produisent communément le vomissement ou une évacuation par les selles; mais cela indique uniquement que ces organes sont sujets à être affectés par tout désordre général du système; et plusieurs autres expériences nous empêchent de croire que ces effets dépendent d'aucune vertu spécifique de ces substances.

L'on sait que tout émétique, administré d'une certaine manière, peut devenir Purgatif, et que tout Purgatif violent, donné à grande dose, est sujet à agir comme émétique. La différence que l'on observe dans leur manière d'agir, me semble due à ce que la première action, et le plus grand degré de solubilité, rend certains médicamens plus constamment émétiques. Il est évident que le stimulus de ces médicamens n'est pas spécifique; car ils stimulent tous les conduits sécrétoires sur lesquels on les applique, et je les ai vus fréquemment, étant introduits dans le nez, agir comme sternutatoires.

L'on suppose communément que le stimulus des Purgatifs réside dans leurs parties résineuses; mais en comparant entre eux quelques-uns des Purgatifs particuliers, l'on reconnoîtra facilement que cette opinion est fausse.

Avant de traiter des objets qui se trouvent dans mon Catalogue des Purgatifs âcres, j'observerai qu'il y a deux ou trois articles que je crois proprement appartenir à l'ordre des Purgatifs, quoi que je les aye mis dans la liste des laxatifs.

Ces articles sont la rose, la violette et le polypode, que l'on a considérés comme laxatifs, à cause de leur manière modérée d'agir; néanmoins si la distinction que j'ai établie est fondée, il est.

aisé de voir que les substances que je viens de nommer, ne contiennent rien qui puisse les faire considérer comme des laxatifs proprement dits. Ils sont certainement de la nature des Purgatifs, et doivent se trouver dans la liste des substances de cet ordre : mais comme je n'en ai pas parlé dans le lieu qui leur convenoit, je dois dire ici qu'ils sont si foibles, qu'ils ne méritent pas que nous y fassions attention, et que l'on pourroit absolument s'en passer dans la pratique.

ALOE, l' ALOËS.

Ce médicament est un de ceux dont l'on fait le plus fréquemment usage ; et la manière douce dont il agit, suivant la méthode ordinaire de le prescrire, peut le faire considérer comme laxatif ; néanmoins il n'y a pas de doute qu'il est purgatif, par la nature de son stimulus, qui se manifeste souvent.

Il y a deux espèces d'Aloès en usage : l'un se nomme *Soccotrin* ; l'autre est communément désigné sous le nom d'*Hépatique* ; mais il est plus convenable de l'appeller *Aloès des Barbades*, de l'endroit dont on l'apporte le plus fréquemment.

L'on croit que ces deux espèces diffèrent un peu par leurs qualités, et que l'Aloès soccotrin est généralement meilleur. Il est certainement une substance plus pure, il a une odeur plus agréable et donne des teintures plus belles ; mais je crois pouvoir douter qu'il soit de meilleure qualité, comme médicament. Les deux espèces sont à-peu-près constituées de même ; elles contiennent, à peu de chose près, la même proportion de parties résineuses et gommeuses ; et quoiqu'elles diffèrent un peu à ces deux égards, il ne paroît pas que l'on ait bien

déterminé la différence qui doit en résulter pour leurs vertus médicales.

Le Collège de Londres, en recommandant autrefois de séparer la gomme et la résine d'Aloès, paroît avoir pensé que les vertus de ces deux parties différoient beaucoup; mais il y a lieu de croire que ce même Collège a changé d'opinion, puisqu'il a omis cette préparation dans la dernière édition de son Dispensaire. Je ne connois aucune expérience capable de décider évidemment cet objet; je n'en connois même aucune de décisive, qui puisse établir la supériorité de l'Aloès soccotrin sur celui des Barbades.

J'ai exercé autrefois la médecine à Glasgow, où l'on apporte particulièrement l'Aloès des Barbades, et où j'ai, par conséquent, eu occasion de le voir beaucoup employer: je ne me rappelle pas de l'avoir vu, dans aucun cas, manquer de produire les effets que l'on attend communément des médicamens Aloétiques. J'ai appris, par les informations que j'ai pu me procurer, que nos apothicaires, qui se servent de l'Aloès soccotrin pour leurs teintures, employoient constamment l'Aloès des Barbades, lorsqu'on leur demandoit l'Aloès sous forme solide; et je doute qu'aucun médecin se soit plaint que cela ait produit quelque changement dans ses ordonnances. Mais j'abandonne cette discussion sur ces deux espèces, pour m'occuper des effets que l'on doit attendre de l'une ou de l'autre, et je vais en parler sous le titre général d'Aloès.

L'Aloès s'emploie particulièrement pour entretenir la liberté du ventre, et il est rare qu'il produise, dans ce cas, plus d'une selle, qui paroît n'être que l'évacuation des matières qui se trouvoient alors dans les gros intestins. Il faut remarquer qu'il produit cet effet à très-petite dose; j'ai vu même

un grand nombre de personnes se procurer très constamment cet avantage, en prenant un grain ou deux d'Aloès; et ce qui n'est pas moins remarquable, c'est qu'en en donnant une dose beaucoup plus forte, l'effet est presque le même. J'ai observé que toute dose au-dessous de vingt grains ne produisoit guère de selle liquide, et que quand cela arrivoit, l'évacuation étoit toujours accompagnée de coliques; d'où l'on peut conclure que l'Aloès, qui convient mieux que tout autre laxatif ou purgatif pour évacuer les matières contenues dans les intestins, n'est jamais propre pour produire une évacuation considérable ou liquide.

Le Docteur LEWIS a prétendu, relativement à la manière ordinaire d'agir de l'Aloès, que ses effets étoient plus permanens que ceux de tout autre purgatif: mais il nous est difficile d'admettre cette opinion; car j'ai constamment remarqué que l'état de constipation revenoit à son période ordinaire, malgré l'usage de l'Aloès, et qu'il étoit souvent nécessaire, pour prévenir cet état, de recourir de nouveau aux Aloétiques.

Je ferai deux réflexions sur l'usage de l'Aloès: premièrement, comme ce médicament ne procure pas des selles liquides, et qu'il ne fait que vider les matières contenues dans les gros intestins, il est probable que, par des causes qui nous sont peu connues, il n'agit guère sur les petits intestins, et qu'il porte presque uniquement son action sur les gros; ce que l'on peut aussi présumer par la lenteur avec laquelle il opère, car il ne produit guère d'effet que dix à douze heures après l'avoir pris.

Cet effet donne lieu à ma seconde réflexion, c'est-à-dire, que comme l'Aloès agit spécialement sur l'intestin rectum, l'on peut être fondé à admettre, selon l'opinion commune, qu'il est la cau-

se des affections hémorroïdales; l'usage fréquent de l'Aloès m'a donné lieu d'observer de semblables effets; mais je dois en même temps ajouter que cet effet arrive rarement, lorsqu'on use de l'Aloès avec modération, et qu'il n'exige pas, en conséquence, que l'on apporte dans son usage cette précision minutieuse que recommandent quelques médecins. J'ai des preuves qu'on peut le donner sans danger aux personnes même attaquées d'hémorroïdes; et je suis persuadé que la constipation et les circonstances qui l'accompagnent, que j'ai exposées plus haut, produisent beaucoup plus fréquemment les affections hémorroïdales que l'usage de l'Aloès.

Après avoir parlé de ces manières d'agir de l'Aloès sur les intestins, je vais examiner quelle est son action dans les vaisseaux sanguins: l'on croit communément qu'il dissout ou augmente la fluidité de toute la masse, et le Docteur LEWIS prétend que l'on en voit la preuve dans le sang que l'on tire aux personnes qui font usage des Aloétiques. Cela ne me paroît pas néanmoins probable. J'ai souvent vu tirer du sang à des personnes qui faisoient beaucoup usage d'Aloès, sans jamais pouvoir découvrir aucun changement dans la consistance de ce fluide; et si l'on s'en rapporte aux expériences de SCHWENKE, l'Aloès, ajouté au sang tiré des veines, paroît plutôt le coaguler que le dissoudre; et quoi qu'il en soit, je soutiens que la quantité d'Aloès qu'on prend intérieurement, ne peut guère avoir d'effet sensible sur toute la masse du sang.

Néanmoins, l'opinion commune a prévalu, et l'on prétend que l'Aloès agit comme emménagogue, par sa vertu dissolvante, et qu'il est nuisible dans toutes les hémorrhagies morbifiques. Je n'ai pas d'expérience sur le dernier fait; mais j'ajoute.

rai que j'ai rarement reconnu la puissance emménagogue de cette substance. Si l'Aloès offre quelque apparence d'une semblable puissance, il est probable qu'on doit plutôt l'attribuer à l'action qu'il exerce sur le rectum, qui communique un stimulus aux vaisseaux de l'utérus, qu'à son action sur la masse du sang.

Je me contenterai d'ajouter, relativement à la manière d'agir de l'Aloès, que, lors même qu'il n'agit pas comme purgatif, il exerce une action sur l'estomac. Comme il est du nombre des amers, on admettra facilement ce fait; j'ai même fréquemment observé qu'il agissoit comme antispasmodique, en modérant les douleurs de cet organe.

Telles sont les manières d'agir de l'Aloès; je vais maintenant parler des différentes formes sous lesquelles on peut l'employer: j'observerai d'abord que l'Aloès agit aussi facilement en substance que dans une dissolution quelconque, et qu'on ne doit, en conséquence, le donner dissout que pour le faire prendre plus facilement; j'ai observé aussi que communément il agissoit à plus petite dose en substance que dans le vin Aloétique. Il est bon de remarquer que l'on ne peut guère perfectionner l'Aloès par les additions quelconques; et le peuple éprouve autant d'effet de l'Aloès seul que des pilules Aloétiques. Je pense cependant que l'on obtient quelque avantage, en divisant l'Aloès, avant de l'introduire dans le corps, et que l'on emploie assez convenablement pour cet effet l'extrait de gentiane; mais je suis persuadé que le Collège d'Edimbourg a mal fait de supprimer entièrement le sel polychreste des pilules Aloétiques.

La myrrhe, qui se trouve dans les pilules de Rufus, peut être utile pour diviser l'Aloès; mais je crois que l'addition du safran ne signifie rien,

et je suis certain que, malgré cette addition, les pilules de Rufus, données à la même dose que les pilules Aloétiques, ne produisent pas plus d'effet.

Plusieurs médecins ont ajouté la rhubarbe à l'Aloès; mais je ne vois pas l'avantage qui peut en résulter. L'Aloès agit, comme nous l'avons dit, à très-petite dose; ce que la rhubarbe ne fait presque jamais: c'est pourquoi la rhubarbe qui se trouve dans les pilules stomachiques de la Pharmacopée d'Edimbourg, me paroît être une addition inutile; et je puis assurer, d'après l'expérience, que ces pilules n'agissent jamais qu'en proportion de l'Aloès qu'elles contiennent, et qu'elles n'opèrent pas plus fortement, ou avec plus de certitude, que la même quantité d'Aloès que l'on prend dans les pilules Aloétiques. Je pense aussi que l'addition de la rhubarbe est inutile dans l'élixir sacré; et l'expérience m'a appris que la teinture d'Aloès dans l'eau-de-vie, à laquelle on ajoute quelques substances aromatiques, produit toujours autant d'effet que l'on peut en attendre, ou même que l'on en obtient de l'élixir sacré.

Je pense qu'il n'est jamais convenable d'unir l'Aloès avec les purgatifs drastiques, comme on le fait dans les pilules de coloquinthe avec l'Aloès, ou dans l'extrait de coloquinthe composé: car si l'on se propose d'obtenir une évacuation liquide par ce médicament, l'Aloès est superflu; et si l'on ne veut qu'entretenir la liberté du ventre, les drastiques ne sont pas nécessaires.

Le seul Aloétique sur lequel il me reste à faire des remarques, est l'élixir de propriété, que l'on a introduit sur une très-mauvaise autorité: j'observerai premièrement, que le safran est un ingrédient qui ne signifie rien; et secondement, que je n'ai

jamais cru devoir employer cet élixir comme évacu-
ant, en raison du menstue dont se sert le Col-
lège d'Edimbourg; mais j'en ai souvent fait usage
avec succès pour guérir les douleurs spasmodiques
de l'estomac; et le Collège d'Edimbourg semble
l'avoir rendu beaucoup plus propre à remplir cet
objet, par le menstue dont il s'est servi dans son
elixir Aloes vitriolicum.

RHABARBARUM, la RHUBARBE.

L'on s'est donné beaucoup de peine pour dé-
terminer l'espèce de ce genre qui donne la racine
que les médecins anglois ont considérée comme la
meilleure espèce de Rhubarbe, telle que celle qu'on
nous a apportée, sous le nom de Rhubarbe de
Turquie. Je ne puis décider positivement si cela
peut être déterminé avec exactitude ou non; mais
je ne crois pas qu'il soit nécessaire de s'occuper
davantage de cet objet un peu sérieusement, parce
que nous possédons aujourd'hui les semences d'une
plante cultivée en Angleterre, dont les racines pos-
sèdent toutes les propriétés que l'on a reconnues
dans la Rhubarbe la plus véritable et la plus esti-
mée; et je pense que cette racine, convenablement
cultivée et desséchée, nous dispensera par la suite
d'en faire venir d'autre.

Les qualités de cette racine sont celles d'un
doux purgatif; elle agit même si doucement, que
le volume de la dose à laquelle on doit la donner
est embarrassant; car il faut en faire prendre aux
adultes, depuis un demi-gros jusqu'à un gros; don-
née à grande dose, elle cause des coliques, de
même que les autres purgatifs; mais il est très-rare
qu'elle échauffe ou qu'elle produise les autres effets
des purgatifs plus drastiques.

La qualité purgative est accompagnée d'une amertume, souvent utile pour rétablir le ton de l'estomac, lorsqu'il est détruit; et communément l'estomac supporte plus facilement la Rhubarbe, en raison de son amertume, que plusieurs autres purgatifs. Son action s'accorde bien avec celle des sels neutres laxatifs; et étant réunis, ils agissent à moindre dose que quand on les donne séparément.

Ce médicament a toujours un degré de stypticité évident, et comme cette qualité agit, lorsque la qualité purgative a cessé, l'on a considéré la Rhubarbe comme le moyen le plus propre que l'on puisse employer dans les cas de diarrhée, où il peut être convenable d'évacuer. Je remarquerai néanmoins ici, que, dans beaucoup de diarrhées, il n'est pas nécessaire ou convenable d'exciter d'autre évacuation que celle qui est produite par la maladie, et que la pratique vulgaire de prescrire la Rhubarbe dans tous les cas de diarrhée, me paroît absolument dépourvue de jugement.

L'usage de la Rhubarbe peut cependant convenir dans plusieurs espèces de diarrhées; mais par une erreur grossière, on en a fait l'application à la dysenterie, où la qualité purgative de ce médicament n'est pas fort convenable, en raison de la dose considérable qu'il est nécessaire d'en donner; et sa qualité astringente doit certainement être nuisible dans cette maladie, si elle a lieu.

L'on emploie fréquemment la Rhubarbe en substance, pour entretenir la liberté du ventre; mais son usage ne convient pas dans ce cas, parce que sa qualité astringente est sujette à détruire l'avantage qu'a produit sa qualité purgative; j'ai remarqué que l'on pouvoit obtenir l'objet que l'on se proposoit, en mâchant la Rhubarbe, et en n'en

avalant que ce qui est dissous par la salive. Il me paroît que dans ce cas l'on n'extrait pas beaucoup de la qualité astringente, et que la qualité purgative agit comme on le desire; et je remarquerai que la Rhubarbe, employée de cette manière, est très-utile aux personnes affectées de dyspepsie. L'usage de la Rhubarbe en dissolution est analogue à cette méthode; il me paroît qu'alors la qualité astringente n'est pas extraite en assez grande quantité pour agir aussi puissamment que la Rhubarbe en substance.

L'eau extrait très-facilement la qualité purgative de la Rhubarbe; mais elle ne s'en charge pas assez pour pouvoir réduire la dose à un petit volume; c'est pourquoi son infusion dans l'eau convient particulièrement aux enfans. Le vin n'extrait guère plus puissamment la qualité purgative de la Rhubarbe, et les collèges de Londres et d'Edimbourg ont abandonné l'usage de ce menstrue. La seule dissolution utile est celle que l'on fait dans l'eau-de-vie, qui, si on pouvoit en supporter le goût, seroit meilleure, par l'addition des amers qui se trouvent dans la teinture de Rhubarbe amère de la Pharmacopée d'Edimbourg; mais les amers ne peuvent guère suppléer à la Rhubarbe, qui y est en moindre quantité que dans la teinture douce de Rhubarbe.

J'ai suffisamment parlé plus haut, à l'article de l'Aloès, de l'usage de la Rhubarbe unie à l'Aloès, sous forme liquide ou solide; je me contenterai d'ajouter ici, en faveur des jeunes médecins, que la dose nécessaire de la Rhubarbe, est communément trop volumineuse pour pouvoir être réduite sous forme de pilules.

L'on pourra connoître, d'après ce que j'ai dit, l'usage dont peut être la Rhubarbe dans le canal

canal alimentaire, comme purgative, comme amère, et, dans quelques circonstances, comme astringente; et il me paroît que l'on peut douter de ce que l'on a dit de son action sur les autres parties du système.

Il paroît, par la couleur que la Rhubarbe donne à l'urine, qu'elle passe en partie par les reins; mais je n'ai pas remarqué qu'elle y produisît aucun effet particulier; je n'ai jamais pu observer sur tout qu'elle favorisât, à quelque degré que ce soit, la sécrétion de l'urine, quoique j'aie souvent fait attention à cet objet.

L'on a dit que la Rhubarbe agissoit sur le foie, et qu'elle étoit utile dans la jaunisse; mais je ne vois pas, d'après la théorie ou la pratique, sur quoi est fondée cette opinion; je pense qu'elle doit absolument son origine à la doctrine ridicule des signatures.

L'on a supposé que la Rhubarbe pouvoir agir comme tonique sur tout le système, ou sur quelques-unes de ses parties; l'on a, en conséquence, prétendu qu'elle avoit été utile dans le diabète; mais cela n'est nullement confirmé par les expériences que j'ai faites à ce sujet.

L'on a aussi regardé la Rhubarbe comme utile dans les fleurs blanches; mais nous n'avons aucune expérience qui le confirme, et il ne me paroît pas probable que la quantité que l'on en prescrit, puisse être de quelque utilité, comme tonique ou astringente.

POLYGALA SENEKA, le *POLYGALA* de VIRGINIE.

Il y a environ soixante ans que l'on a commencé à faire usage de ce médicament ; et on lui a alors attribué beaucoup de vertus singulières et considérables, comme il arrive à tout remède nouveau. Je l'ai mis dans le Catalogue des Purgatifs, parce que c'est la seule action qu'on reconnoisse constamment au *Seneka*, et peut être même que toutes ses autres vertus en dépendent. L'on prétend qu'il y a quelque différence entre l'écorce et la partie ligneuse de cette racine, et que la dernière est absolument sans action. Je crois cette différence bien fondée ; mais le volume de la racine, telle qu'on nous l'apporte, ne m'a pas permis de faire attention à cette différence, et j'ai toujours prescrit indifféremment les deux parties des petites branches qui si trouvent dans le commerce.

L'on s'est servi de la poudre de *Seneka*, de son infusion dans le vin, et de sa décoction dans l'eau ; la dernière est la plus en usage. La poudre peut se donner depuis vingt jusqu'à quarante grains, comme purgative ; mais elle excite très-facilement le vomissement, ce qui empêche son action purgative ; c'est cet effet qui a obligé d'user plus fréquemment de la décoction, qui se prépare en faisant bouillir une once de la racine dans une livre et demie d'eau, jusqu'à la réduction d'une livre, et l'on en donne une cuillerée à bouche, ou deux, d'heure, jusqu'à ce qu'elle agisse par les selles ; ce qui arrive communément au bout de six ou sept prises ; elle produit trois ou quatre selles et même plus ; et l'on réitère cette opération tous les jours ou tous les deux jours, jusqu'à ce que la maladie soit guérie. Elle manifeste fréquemment ses effets

diurétiques, en même temps qu'elle agit comme purgative; et souvent elle excite des sueurs abondantes, lorsque l'on peut en donner de grandes doses.

L'on a d'abord prescrit ce médicament pour la guérison de la morsure du serpent à sonnette, et l'on a cru qu'il pouvoit être, par analogie, efficace dans la pleurésie et la péripneumonie. On l'a en conséquence beaucoup employé, pendant quelque temps, en Amérique; l'on a fort vanté en Amérique, en France, et dans d'autres contrées, ses bons effets dans ces maladies; mais ils n'ont pas été réitérés depuis peu, et je n'ai jamais vu de cas où ce remède ait réussi à Edimbourg, ou plutôt je n'en connois pas où l'on s'y soit fié, au point de négliger la saignée. J'observerai, quant à son usage actuel en France, que M. Lieutaud ne parle pas une seule fois de ce remède, en traitant de l'inflammation de poitrine, et que, dans son second volume, où il est obligé d'en parler comme d'un article de matière médicale, il donne le passage suivant: « *Plusieurs bons praticiens disent* » en avoir vu de bons effets dans la cachexie et » l'hydropisie; on en trouve même qui le recom- » mandent, comme un excellent résolutif, dans les » inflammations du poulmon: *doit-on s'en rapporter* » à eux. ?

Les vertus que l'on a attribuées au Seneka, dans les maladies inflammatoires, ont déterminé à l'employer, par analogie, dans le rhumatisme; j'ai vu quelques cas où il a été utile, sur-tout lorsqu'il a procuré les sueurs.

M. BOUVART, de l'Académie royale des Sciences, a remarqué que le Seneka guérissoit l'hydropisie, et j'ai eu plusieurs exemples de son efficacité, lorsqu'il a été employé, comme je l'ai dit

Q 2

plus haut, de manière à agir par les selles et les urines : néanmoins, il est quelquefois arrivé qu'il n'a produit aucun effet; et on ne l'a pas souvent employé, parce qu'il est un médicament désagréable, dont l'estomac ne peut pas facilement supporter la quantité nécessaire.

GENISTA, le GENET.

Ce remède est peu usité, mais les effets que je lui ai vu produire, m'ont déterminé à le mettre dans mon Catalogue. Je l'ai d'abord vu employer par le peuple, et je l'ai depuis prescrit de la manière suivante, à quelques-uns de mes malades : je recommande de faire bouillir une demi-once des sommités de Genet, dans une livre d'eau, jusqu'à la réduction de moitié, et je donne deux cuillerées à bouche de cette décoction, toutes les heures, jusqu'à ce qu'elle agisse par les selles, ou jusqu'à ce que le tout soit pris. Il est rare qu'elle n'agisse pas en même temps par les selles et les urines; j'ai guéri quelques hydropisies, en réitérant ainsi cette décoction tous les jours, ou de deux jours l'un.

Les cendres de Genet, quoique employées par SYDENHAM et plusieurs autres, n'ont aucun avantage sur les autres alkalis fixes.

SAMBUCUS et *EBULUS*, le SUREAU

et l'HIEBLE.

NOUS avons réuni ces deux plantes, parce qu'elles sont des espèces du même genre, et qu'elles se ressemblent beaucoup par leurs vertus. Je ne les ai guère vu employer; mais les respect que

j'ai pour SYDENHAM, me détermine à leur donner une place ici.

L'on a dit que la décoction de l'écorce moyenne de cet arbre agissoit par haut et par bas, en faisant évacuer une grande quantité d'eau par les selles et les urines, et qu'elle avoit guéri ainsi plusieurs hydropisies.

Quelques autres médecins ont recommandé le même remède: j'ai souvent songé à imiter leur pratique; mais j'ai été arrêté par l'incertitude où j'étois de la dose; car les trois poignées que recommande SYDENHAM, sont une mesure très-incertaine; et je n'ai pu me fier à l'Ouvrage supposé de BOERHAAVE, qui assigne la dose plus exactement, parce que plusieurs observations m'annonçoient que l'action de ce médicament devoit être très-forte, et qu'étant portée à l'excès, elle avoit souvent été dangereuse.

L'on a attribué plusieurs vertus aux fleurs et aux baies de Sureau; je ne nie pas qu'elles ne possèdent quelques-unes de ces vertus; mais je puis assurer que je les ai employées cent fois, sans jamais observer que leur puissance et leur efficacité fussent considérables ou dignes d'attention.

OLEUM RICINI, L'HUILE DE RICIN.

L'on peut faire avec les semences qui donnent cette Huile, une émulsion purgative, plus agréable pour quelques personnes que l'Huile même; mais il n'est pas aisé d'en déterminer la dose, parce que la qualité des semences que l'on nous apporte des Indes occidentales n'est pas toujours la même: l'Huile que l'on obtient de ces semences, dans les Indes occidentales, par expression ou par l'ébullition, est en conséquence un médicament dont nous

faisons très-constamment usage ; elle est même un des Purgatifs le plus agréable que l'on puisse employer, lorsque l'estomac peut s'en accommoder : il a l'avantage particulier d'agir plus promptement qu'aucun des Purgatifs que je connoisse ; car il opère communément deux ou trois heures après qu'on l'a pris : il est rare qu'il produise des coliques ; son action est généralement modérée, et se borne à une, deux ou trois selles : il convient particulièrement dans les cas de constipation, et même dans ceux de coliques spasmodiques. L'on a remarqué ; dans les Indes occidentales, qu'il étoit un des remèdes les plus certains de la colique des peintres : je n'ai jamais observé qu'il échauffât ou irritât le rectum, et je l'ai en conséquence trouvé assez convenable pour les personnes affectées d'hémorrhôides.

La dose ordinaire de cette Huile est d'une cuillerée à bouche ou d'une demi-once ; mais il y a beaucoup de personnes à qui il en faut le double ; et il est rare qu'il résulte aucun mal, lorsqu'on augmente un peu la dose ordinaire : il faut sur-tout observer que quand on réitère fréquemment ce médicament, l'on peut en diminuer la dose à chaque fois par degrés : j'ai connu des personnes, autrefois constipées, auxquelles deux gros suffisoient aujourd'hui pour entretenir au moins la liberté du ventre, quoiqu'il leur en fallût une demi-once ou plus avant qu'elles en eussent réitéré fréquemment l'usage ; cette Huile n'a d'autre inconvénient que d'être désagréable à quelques personnes, ce qui produit un mal d'estomac quelque temps après qu'on l'a prise, lorsque la dose est considérable.

L'on a tenté différens moyens de remédier à ces inconvéniens ; mais je ne donnerai ici aucun

détail sur ces moyens, parce que je puis assurer que le plus efficace est d'y ajouter un peu d'esprit ardent: l'on emploie, pour cet effet, dans les Indes occidentales, le rhum; mais dans la crainte que cette liqueur ne prive l'Huile d'une partie de sa qualité purgative, je me sers de la teinture de senné composée, ou de l'élixir de salut de la Pharmacopée d'Edimbourg: l'on en ajoute une partie sur trois parties d'Huile; l'on mêle bien le tout, en l'agitant dans une phiole, l'Huile en devient ainsi moins désagréable au goût, et l'estomac la supporte mieux.

J'ajouterai que cette Huile acquiert très-facilement un degré de rancidité, parce qu'on nous l'apporte des Indes occidentales, et sur-tout parce qu'on l'obtient par l'ébullition; mais lorsqu'on peut la rendre supportable au goût et à l'estomac du malade, par le moyen que j'ai indiqué plus haut, cette rancidité ne paroît pas diminuer sa qualité purgative.

SENNÂ, le SENNÉ.

Ce médicament est fort en vogue en Angleterre, ce qui me surprend beaucoup; car il n'est agréable, ni au goût, ni à l'odorat; il faut toujours en donner une dose volumineuse, et il est rare qu'il agisse sans produire beaucoup de coliques; néanmoins, il est encore très en usage malgré ces inconvéniens, ce qui me prouve jusqu'à quel point la plupart des médecins se dirigent par l'imitation et l'habitude.

J'avoue cependant que le Senné est, malgré ces désavantages, un Purgatif très-certain qui agit modérément, et dont l'action est rarement portée

à l'excès ; néanmoins il ne jouit d'aucunes vertus particulières.

On ne peut convenablement le donner en substance, parce qu'il n'agit guère à moins d'un gros ou même plus ; ce qui forme un gros volume : on l'emploie cependant en substance dans quelques médicamens composés, tels que dans l'électuaire lénitif des Collèges de Londres et d'Edimbourg : cette composition est même encore plus en usage que je ne l'aurois cru : mais je n'ai ni le temps, ni la patience de faire ici la critique que mérite, à beaucoup d'égards, cet électuaire.

Le Senné s'emploie plus convenablement en infusion qu'en substance : l'eau en extrait très bien les vertus, mais il ne supporte pas la chaleur de l'eau bouillante, sans perdre beaucoup de sa qualité purgative ; il exige pour purger efficacement et agir sans coliques, un menstue considérable : il ne faut pas moins de quatre onces d'eau pour un gros de Senné, ce qui forme une dose volumineuse.

L'esprit-de-vin extrait assez bien les vertus du Senné ; mais il n'est pas moins difficile de le réduire à une dose médiocre pour qu'il agisse comme Purgatif. L'on ne peut guère donner la teinture du Collège de Londres, comme purgative, sans faire prendre un plus grand volume d'esprit ardent, que la plupart des hommes ne peuvent ou ne doivent en supporter. La teinture même du Collège d'Edimbourg, quoique moins viciée à cet égard, l'est encore trop, et le seroit encore davantage, s'il n'avoit pas substitué dans les deux dernières éditions de son Dispensaire, le jalap à la rhubarbe.

Le Senné infusé dans l'eau ou l'esprit ardent, est encore sujet à produire la colique ; c'est pour

quoï on ajoute communément à ses infusions des substances aromatiques, qui sont utiles pour en masquer le goût et l'odeur, quoiqu'elles n'empêchent pas toujours les coliques. Je n'ose déterminer quels sont les aromatiques les plus convenables pour remplir les différens objets que l'on se propose: il paroît néanmoins, par les comparaisons et les essais que j'ai faits, que les semences de coriandre sont le moyen le plus agréable et le plus efficace de masquer le goût et l'odeur du Sennâ; mais si l'on se propose d'empêcher les coliques, il est possible que des aromates plus chauds, tels que les cardamomes et le gingembre, soient plus efficaces.

HELLEBORUS NIGER, sive MELAMPodium,

l'ELLEBORE NOIR ou à PIED DE GRIEFON.

L'état dans lequel se trouve ici cette racine, est si incertain et varie tellement, que je ne l'ai guère employée ou vu employer seule comme purgative; je suis donc obligé de renvoyer mes lecteurs à d'autres personnes plus instruites que moi, pour s'instruire des propriétés de ce médicament.

Je n'ai connu personne en Ecosse qui ait eu assez de confiance dans les pilules toniques de M. BACHER, pour se donner la peine de les préparer, je ne puis, en conséquence, rien dire de leurs vertus singulières.

L'on a souvent employé, sur l'autorité du Docteur MEAD, l'Ellébore noir comme emménagogue, et je l'ai vu fréquemment prescrire dans cette vue; je ne déterminerai pas si le médicament étoit de mauvaise qualité, ou mal administré, ou si d'autres causes ont empêché ses effets; mais je puis

assurer mes lecteurs que, dans plusieurs essais que j'en ai faits, je ne lui ai jamais trouvé de vertu emménagogue; et je n'ai connu aucun médecin qui ait mieux réussi à cet égard, quoiqu'on ait souvent tenté ce remède; et dans les expériences que d'autres, ainsi que moi, en ont faites, je ne l'ai vu sur-tout dans aucun cas produire l'hémorragie.

JALAPPA, le JALAP.

Ce médicament nous vient dans un état plus uniforme et l'on peut compter davantage sur son efficacité. L'on reconnoît à la vue même la partie résineuse dans la racine entière, on peut extraire une grande quantité de cette résine par le moyen de l'esprit-de-vin, et le résidu est presque entièrement dépourvu d'action. Cette résine, ainsi séparée, est une matière âcre, inflammatoire, qui, étant introduite dans l'estomac, agit comme un purgatif drastique; mais on la rend plus douce, en la divisant par la trituration, avant de la donner, avec quelque poudre dure. Le Jalap entier ne purge certainement que par sa partie résineuse, et il agit vivement étant donné à grandes doses; mais comme on le prescrit en poudre, la trituration qu'on lui fait subir, rend le Jalap entier en divisant la résine, un médicament plus doux que ne l'est la résine prise séparément. On peut en donner un demi-gros aux personnes qui ne sont pas fort irritables; des doses plus modérées remplissent néanmoins communément l'objet que l'on se propose: non seulement il agit avec beaucoup de certitude, mais même communément sans violence et souvent sans produire de coliques. En triturant le Jalap, avant de le donner, avec une poudre dure, sur-tout avec la crème de tartre, il opère à moindre

dose que quand on le prend seul, et agit en même temps très-moderément, sans produire des coliques. Je n'ai jamais remarqué qu'il échauffât, à moins qu'on ne l'ait prescrit à très-grandes doses; trituré avec du sucre dur, on peut, à petites doses, le donner sans danger aux enfans, qui le prennent facilement sous cette forme, parce que le Jalap a, par lui même, très-peu de goût.

Quoique l'on puisse ainsi adoucir le Jalap et le rendre un remède innocent, il est possible, en le donnant à grandes doses, et sur-tout en l'unissant au calomel, de le rendre un des purgatifs les plus puissans, comme hydragogue, ou anthelminthique, et il agit même alors, si je ne me trompe, avec moins de danger que tout autre purgatif drastique.

J'ai jusqu'ici parlé du Jalap donné sous forme solide, cependant on peut convenablement le réduire sous forme liquide. Il ne communique pas sa qualité purgative à l'eau; ce qui rend par conséquent inutiles ses infusions aqueuses: l'eau-de-vie en est le menstrue le plus convenable, et sa teinture forme un médicament assez doux: car l'on n'extract pas par ce moyen la partie résineuse seule; l'eau-de-vie ne s'en charge que parce que cette dernière est mêlée et divisée dans la partie gommeuse: on peut rendre cette teinture plus agréable, en y ajoutant un peu de syrop; je l'ai souvent vue donner ainsi aux enfans, sans aucun danger, et, si je suis bien instruit, c'est le purgatif qui a été employé par les inoculateurs élèves de SUTTON.

Nous avons recommandé plus haut de mêler dans certains cas la teinture de senné composée, avec l'huile de ricin; mais je suis obligé d'observer ici que la teinture de Jalap est également,

et peut-être plus propre à remplir les mêmes objets.

SCAMMONIUM, la SCAMMONÉE.

Ce médicament nous vient dans des états si différens, que j'en ai vu plusieurs morceaux qui différoient, pour le prix, de deux cens pour cent. Ce qui est dû à ce qu'on l'altère très-fréquemment; et comme l'on ne peut guère supposer que les apothicaires soient toujours sur leur garde à cet égard, nos médecins n'emploient pas ce médicament aussi souvent qu'ils le pourroient faire, d'après ce que l'on a rapporté de ses effets. Lorsqu'il est véritable, il paroît être un purgatif utile, et quoiqu'il agisse à petite dose, il ne paroît pas être violent en proportion. Quant à ce qui concerne la manière d'en faire usage, comme il contient une grande quantité de résine, d'où semble dépendre sa qualité purgative, on peut certainement le rendre plus doux, en le triturant avec le sucre, ou la crème de tartre, comme le recommandent les Pharmacopées; mais sous quelque forme qu'on le prescrive, il ne paroît avoir aucun avantage sur le Jalap; et je suis persuadé qu'il ne deviendra jamais fort en usage en Ecosse, soit seul, soit dans les médicamens composés.

RHAMNUS CATHARTICUS, le NERPRUN.

Les baies de cet arbrisseau sont la seule partie que l'on emploie, et on peut s'en servir dans différens états; mais le seul que je connoisse, est le syrop préparé de la manière que le prescrivent les Pharmacopées, avec le suc de ces bayes qui sont dans cet état un puissant purgatif: comme

elles échauffent et produisent des coliques, on peut les mettre au nombre des Purgatifs drastiques : l'on en a en conséquence fréquemment fait usage comme hydragogues. Le peuple les emploie communément en Écosse à des doses modérées pour se purger ; mais l'état dans lequel se trouve ce médicament, réuni à la crainte qu'il n'agisse avec violence et ne produise des coliques, empêche les médecins circonspects d'en faire usage.

L'on peut néanmoins prévenir communément les effets violens de ce médicament et les coliques qu'il produit, en buvant, pendant son action, une grande quantité de liquide doux, et j'en ai vu faire usage fréquemment par des personnes qui buvoient en même temps du petit-lait de chèvre.

GAMBOJA, la GOMME-GUTTE.

Cette substance est un puissance purgatif : on l'a en conséquence long-temps considérée comme un des principaux hydragogues. Néanmoins il faut, pour cet effet, l'employer à grande dose, et il agit alors communément avec violence, tant par haut que par bas. Je l'ai rarement employé seul, en raison de cette manière d'agir ; mais j'ai remarqué que l'on pouvoit en mêler, sans danger, et avec utilité, quelques grains au jalap et au calomel.

J'ai autrefois employé le Gomme-Gutte comme je viens de l'exposer ; mais je me suis depuis peu déterminé à la donner seule, de la manière suivante. Ayant observé que ce Purgatif passoit par les intestins plus promptement que presque tout autre, j'ai pensé que des doses modérées, répétées à des intervalles très-courts, seroient moins dangereuses, et produiroient plus d'ef-

set, que de grandes doses données tout d'un coup. J'en ai en conséquence fait prendre trois ou quatre grains, triturés avec un peu de sucre; et j'ai observé qu'en les réitérant toutes les trois heures, ce remède agissoit sans produire de vomissement ni de coliques; et trois ou quatre prises ainsi administrées, faisoient rendre une grande quantité d'eau par les selles et les urines. Quoique je n'aie pas encore beaucoup d'expérience sur cette méthode, je ne doute pas qu'elle ne convienne pour guérir l'hydropisie, sans tourmenter le malade autant que les autres manières de prescrire ce médicament.

La Gomme-Gutte a été depuis long-temps regardée dans toute l'Europe, comme le remède le plus propre et le plus efficace pour chasser le tænia ou le ver solitaire. J'ai en trop peu d'occasions de faire des expériences sur cette puissance, pour être en état de donner aucunes observations utiles à son sujet; et je pense qu'il vaut mieux renvoyer mes lecteurs à l'*Apparatus Medicaminum* de MURRAY, pour s'instruire plus complètement et plus exactement sur cette vertu.

Pour compléter mon catalogue des Purgatifs, j'ai inséré ici deux articles, savoir, le tabac et l'ellébore noir. J'ai déjà traité le premier article, et j'ai sur-tout parlé de la vertu purgative dont il jouit, étant introduit dans le rectum: je vais dire un mot du second.

VERATRUM, l'ELLÉBORE NOIR.

Le Collège de Londres, dans l'édition de sa Pharmacopée pour l'année 1746, a donné une teinture de cette racine, comme médicament officinal; mais il l'a omis dans sa dernière édition; ce dont

je ne suis pas surpris, parce que cette plante est tellement pernicieuse, que je n'oserois songer à l'employer même d'après l'autorité de l'estimable CONRAD GESNER.

Il est cependant possible qu'une substance aussi active soit utile dans certaines maladies; et le docteur SMITH, mon ami, homme très habile et très-instruit, l'a tentée avec beaucoup de convenance dans quelques maladies de la peau, qui sont communément très-rebelles. Il a réussi dans deux ou trois cas; mais ses expériences sont encore en petit nombre; et dans quelques-unes même de celles qu'il a faites, l'action du remède a été de nature à prouver qu'on ne doit l'employer qu'avec beaucoup de précaution.

COLOCYNTHIS, la COLOQUINTE.

C'est un des Purgatifs les plus drastiques; et je ne l'ai jamais employé que tel qu'il se trouve dans quelques remèdes composés des Pharmacopées. Ces remèdes même sont beaucoup moins usités qu'ils ne l'étoient autrefois. J'ai fait, au sujet des pilules de Coloquinte avec l'aloès, une remarque qui peut également s'appliquer à l'extrait de Coloquinte composé du Collège de Londres; et j'ajouterai ici, à l'égard de ces deux compositions, que comme elles deviennent en raison de la Coloquinte, des Purgatifs drastiques qui ne jouissent d'aucunes vertus particulières, je crois qu'on peut leur substituer d'autres Purgatifs plus agréables.

ELATERIUM, l'ELATÉRIUM.

Cette substance particulière se prépare diversément, et se trouve par conséquent sous différens états, dans nos boutiques. Lorsqu'elle est convenablement préparée, elle est un Purgatif drastique, qui paroît néanmoins avoir été fort usité par SYDENHAM et LISTER dans l'hydropisie. Je ne l'ai pas vue employer seule; j'en ai seulement vu ajouter un grain ou deux aux autres Purgatifs, comme l'ont fait SYDENHAM et LISTER; mais il n'est pas aisé de déterminer quel est son effet dans les remèdes composés. Si l'observation de LISTER, qui regarde ce remède comme très-échauffant, est vraie, je ne dois nullement songer à en faire usage.

